

L'illusion durable

Déboucher sur un engagement commun au terme de trois jours d'échanges d'expérience. Tel est l'enjeu de la 6^{ème} Conférence Européenne des Villes Durables organisée par la Communauté Urbaine Dunkerque Grand Littoral du 19 au 21 mai. Le Grand Nancy y est partie prenante et nous nous en réjouissons et ceci malgré une prise de conscience tardive de l'urgence en matière de protection de l'environnement et de lutte contre les changements climatiques. L'adhésion toute récente, le 7 mai dernier, de la Communauté Urbaine à la Charte d'Aalborg, texte fixant des exigences en matière de développement durable, est symptomatique de ce retard. En effet, l'élaboration de cette charte remonte à 1994 et de nombreuses intercommunalités l'ont signée depuis longtemps (Dunkerque en 1996, le Grand Lyon en 1999...).

Nous espérons que ces 3 jours de travail et d'échanges ont permis aux responsables de la Communauté Urbaine de s'inspirer de modèles récemment récompensés et qui suscitent tout notre intérêt : à Grenoble où le quartier de Bonne était le lauréat du concours national des écoquartiers ou à Nantes Métropole, seule représentante française parmi les six villes retenues par la Commission européenne pour être désignée "capitale verte de l'Europe".

Il est vrai que les projets du Grand Nancy n'ont pas obtenu de telles récompenses et sont effectivement moins novateurs. Nous avons pourtant assisté de la part du Président de la Communauté Urbaine à une surenchère de communication entreprise depuis 2007 et lors des conseils communautaires, à des grandes déclarations d'intentions et de longs discours stériles. Et ce ne sont pas les rubans, prix et autres distinctions qui changeront la réalité de la situation. Personne n'est dupe.

Car, dans les faits, la santé et l'environnement des grands nancéiens ne semblent pas toujours prioritaires. Ainsi, en mars dernier, l'exécutif communautaire a proposé un texte demandant au Préfet de bien vouloir modifier le projet de règlement du Plan de Prévention des Risques Technologiques de façon à assouplir le principe d'interdiction de construction, à proximité d'un établissement exploitant un dépôt de produits toxiques ou inflammables. Il s'agissait donc de permettre la réalisation à Ludres d'un bâtiment à proximité immédiate de l'un des cinq sites classés "SEVESO Seuil Haut" de Meurthe-et-Moselle et en dépit d'un avis contraire des autorités administratives compétentes. Bien entendu, compte tenu de la dangerosité potentielle du site, notre groupe La Gauche du Grand Nancy a voté contre.

Il est grand temps pour le Grand Nancy d'engager une politique offensive en matière de développement durable et d'accélérer la mise en œuvre de projets écologiques : aménagement de véritables itinéraires et pistes cyclables protégées, collecte des déchets toxiques chez l'habitant, amélioration des services de location en libre-service de vélos, végétalisation de l'espace public, développement de constructions respectant les normes Haute Qualité Environnementale, ...

Sur ces thèmes, et sur bien d'autres, la Gauche du Grand Nancy sera force de proposition pour obtenir dans notre agglomération des résultats plus ambitieux que ceux définis à l'échelon national dans le cadre du second volet du Grenelle de l'Environnement. L'enjeu aujourd'hui, c'est de rattraper le retard considérable que nous avons pris en matière de développement durable et de travailler avec l'ensemble des partenaires (associations, citoyens, collectivités locales...). Arrêtons les gesticulations des illusionnistes de l'écologie pour construire concrètement la ville durable de demain.

Groupe "la Gauche du Grand Nancy"

22-24, viaduc Kennedy - CO n° 80036 - 54035 Nancy Cedex

Tél. : 03 83 91 83 30

Gauche.du.grand.nancy@gmail.com